

L'Accusatif

1 Vue générale

L'accusatif, c'est la **description du rapport direct "action ~ objet de l'action"**, ou plus précisément du rapport "idée verbale ~ objet de l'idée verbale", ou, en termes grammaticaux, du rapport "verbe ~ nom".

Le même rapport "action ~ objet de l'action" peut être décrit par d'autres cas. Lorsque l'accusatif est employé, c'est que l'action du verbe atteint *directement* (contrairement au datif) et *complètement* (contrairement au génitif) son objet.

Note terminologique: Quand on parle "d'action", on parle en fait de l'idée verbale, *i. e.* d'une action ou d'un état. Cela est important, notamment, pour les adjectifs, qui exprime un état, car nombre d'autres eux, se construisent avec l'accusatif.

Tout rapport suppose deux termes, et toute description d'un rapport suppose qu'on donne ces deux termes:

- Le premier, l'action (l'idée verbale), est déjà donné par le sens du verbe.
- Le second, l'objet, est donné par l'accusatif: c'est l'accusatif d'objet externe (COD, acc. de destination). Il arrive parfois que ce l'objet soit déjà induit par le sens du verbe, dans ce cas, le COD n'est pas requis: ce sont les verbes intransitifs.

Une fois les deux termes mis en rapport connus (induits par le sens du verbe ou donnés par l'acc., donc), la description peut préciser les modalités du rapport: c'est l'accusatif dit d'objet interne (puisqu'il ne s'occupe, en fait, pas de l'objet, qui est déjà connu). Ce peut être:

- une précision sur l'objet (*cognate accusative*),
- une précision sur la partie, le domaine concerné par l'action du verbe (acc. de respect, de relation),
- une précision sur l'espace ou le temps que prend l'action pour s'accomplir (acc. d'extension),
- ou tout autre précision d'ordre général (acc. adverbial).

Parfois, seul l'un de ces deux aspects est décrit, par exemple lorsque l'objet est connu par le sens du verbe, et qu'on ne veut que décrire la modalité du rapport, ou bien au contraire lorsqu'on ne veut donner que l'objet, sans décrire plus avant la modalité. Parfois, cependant, il faut décrire les deux aspects: c'est le double-accusatif externe et interne (ex.: *haïr d'une haine mortelle*).

Il arrive aussi que le sens du verbe impose deux objets d'égale importance, *i. e.* tout deux directs: c'est le double-accusatif externe (ex.: *enseigner quelque chose à quelqu'un*).

Enfin, l'objet peut-être accompagné d'un attribut, qui se met lui aussi à l'accusatif (ex.: *nommer cette homme Pierre*). Il ne s'agit pas d'un véritable double-accusatif, mais nous le traiterons tout de même ici.

2 L'accusatif d'objet externe

Il y a deux types:

- éphémère: l'objet ou l'effet sur l'objet disparaît avec l'achèvement de l'action du verbe (ex.: μάχην μάχεσθαι faire la guerre),
- permanent: l'objet ou l'effet sur l'objet survit à l'achèvement de l'action du verbe (ex.: τείχος τειχίζειν construire un mur): c'est l'accusatif de résultat.

2.1 Le COD

L'emploi le plus évident de l'accusatif est la spécification de l'objet de l'action, *i. e.* le COD.

Il faut noter les emplois suivants, différents du fr.:

- Verbes à double-accusatif (voir plus bas).
- Verbes d'émotion et de manifestation de l'émotion. Ex.: φοβέομαι ("avoir peur de"), ἐλέεω ("prendre pitié de").
- Verbes signifiant *jurer, faire serment*: le dieu ou la chose par laquelle on jure est à l'accusatif. Ex.: ὀμνύμαι [τοῦς θεούς] ("jurer par").
- Verbes divers, dont il faut apprendre la construction.

2.2 L'accusatif de direction

On le trouve après un verbe de mouvement pour exprimer la destination, le lieu vers lequel l'action est dirigée. Cependant, contrairement au COD, l'objet n'est pas atteint, ou, s'il est atteint, il n'est pas modifié par l'action du verbe.

En prose, il est toujours accompagné d'une préposition: εἰς, ἐπί, παρά, πρός, ὡς (avec une personne). Il s'exprime aussi avec -δε.

Ex.: ἵκετο οὐρανόν "il allat jusqu'au ciel".

3 L'accusatif d'objet interne

3.1 Le cognate accusative

L'accusatif d'objet interne est un mot apparenté: (1) de même racine ou (2) un mot apparenté par le sens.

Cet accusatif n'est pas une tautologie, il ne sert même pas à renforcer l'idée du verbe. Il précise en fait la modalité de l'action du verbal. C'est pourquoi il y a souvent un adjectif épithète qui porte la précision (quand le substantif est trop général pour le faire lui-même), du genre

“mourir de la mort du héros”. Parfois, il n’y a *que* cet adjectif épithète, le substantif étant sous-entendu (ex.: *παῖσον διπλῆν [πληγὴν]* “frappe deux [coups]”).

Cependant, le substantif est seul lorsqu’il apporte une précision suffisante, où lorsque’il est *défini* par un article (du genre “mourir de cette mort-là”).

Cet accusatif peut être accompagné d’un deuxième accusatif (voir plus bas).

3.2 L’accusatif de respect

L’accusatif *of respect* est en fait une expression anglaise, dont on retrouve le sens dans un français vieilli. “Respect” vient d’une racine IE **spek-* “regarder, contempler” (L *spicio*), et c’est ce que fait cet accusatif: il regarde d’une certaine façon. “Au respect de” veut dire “par rapport à”, “à l’égard de”, ou encore “quant à”.

Cet accusatif précise donc l’idée verbale, qui est souvent un état (verbe d’état ou adjectif).

Il est employé pour spécifier:

- les parties du corps (ex.: *ὁ ἄνθρωπος τὸν δάκτυλον ἀλγεῖ* “l’homme a une douleur *dans son doigt*”);
- les qualités et les attributs (nature, forme, taille, nom, naissance, nombre, etc.) (ex.: *διαφέρει γυνὴ ἄνδρος τὴν φύσιν* “la femme diffère de l’homme *par sa nature*”);
- le domaine d’activité, d’exercice, etc. (ex.: *δεινοὶ μάχην* “terrible *au combat*”, *πάντα κακός* “mauvais *en toute chose*”).

Il peut être remplacé, parfois, par un datif instrumental, ou soutenu par une préposition (εἰς, κατά, πρὸς).

3.3 L’accusatif d’extension (de lieu ou de temps)

Dans l’espace, il dénote:

- l’espace utilisé pour l’action (ex.: *ἄγειν στρατιὰν στενὰς ὁδοῦς* “mener une armée *par une voie étroite*”),
- ou la mesure de cet espace (ex.: *ἐξελαύνει σταθμοὺς τρεῖς* “il avance *de trois étapes*”).

Dans le temps, il dénote la durée prise pour achever l’action (ex.: *ἔμεινεν μέρας ἑπτὰ* “il resta sept jours”), en insistant sur le fait que l’action prend *toute* la période (contrairement au génitif, par exemple).

Pour insister sur l’interruption de l’action, les prépositions *παρά* et *διά* (+ gén.) sont utilisées.

3.4 L'accusatif adverbial

L'accusatif d'objet interne limite ou précise l'action du verbe: c'est le rôle d'un adverbe. C'est pourquoi on trouve beaucoup d'adverbes ou d'expressions adverbiales qui sont soit directement à l'accusatif, soit d'anciens accusatifs lexicalisés.

4 Le double-accusatif

4.1 COD et attribut du COD

Situation courante avec les verbes de nomination (*to appoint* ou *to call*), de jugement, etc. (ex.: στρατηγὸν αὐτὸν ἀπέδειξε "il le nomma général").

On fait la différence général par l'absence d'article à l'attribut.

4.2 Un objet interne et un objet externe

En règle générale, l'accusatif interne est une chose, l'accusatif externe est une personne. Ex.: τοσοῦτον ἔχθος ἔχθαίρω "je te hais d'une telle haine".

4.3 Deux objets externes

Les verbes signifiant *faire quelque chose à quelqu'un*, *dire quelque chose de quelqu'un* se construisent généralement avec un double-accusatif. Ex.: εἶ ποιεῖν + acc. En particulier, on notera: *demander qqch à qqn*, *interroger qqn sur qqch*, *concéder qqch à qqn*, *persuader qqn de qqch*, *rappeler qqch à qqn*, *enseigner qqch à qqn*, ou même *vêtir qqn avec qqch*.

Il peut aussi parfois se construire avec le gén. ou le dat., ou une préposition. Ex.: ἐρωτῶ τινα περὶ τινος "j'interroge qqn au sujet de qqch".

5 Un accusatif pour deux verbes

Un participe et un verbe fini partagent souvent un même accusatif. Ex.: τούτῳ δοὺς ἡγεμόνας πορεύσθαι ἐκέλευσεν ἡσύχως (X. *Cyrop.* 5.3.53) "après lui avoir donné des guides, il ordonna à ceux-ci de marcher discrètement".

6 Note sur la transitivité ou l'intransitivité des verbes

Beaucoup de verbes intransitifs sont utilisés transitivement en composition avec une préposition. Ex.: βαίνω (intr.), διαβαίνω (tr.).

Beaucoup de verbes intransitifs peuvent également être utilisé transitivement avec un accusatif (contrairement au fr.). Ex.: ἠδομαι (“se réjouir”) peut prendre un accusatif (“se réjouir de”).